APERCÇUS HISTORIQUES

SUR LE CULTE ET SUR L'ARCHICONFRÉRIE DE MARIE TRÈS SAINTE, MÈRE DE LA DIVINE PROVIDENCE, AUXILIATRICE DES CHRÉTIENS

§ 1° — LES ORIGINES

Dans la zone où se trouve aujourd'hui l'église de San Carlo ai Catinari, à Rome, s'élevait encore au début du XVII[e] siècle l'église de San Biagio dell'Anello. À la place de cette première petite église obtenue dans la Ville Sainte, les Barnabites, le 26 février 1612, seulement deux ans après la canonisation de saint Charles Borromée, illustre patron de leur ordre, bénissaient solennellement la première pierre de l'actuel temple, élégant dans la sobriété de ses lignes et de sa décoration, et couronné avec majesté par cette joyeuse coupole dorée qui, à Rome, n'est surpassée pour son intérieur que par celle de Saint-Pierre.

Mais le chrétien dévot qui entre ici, après un rapide regard vers la coupole qui, apparaissant soudain à celui qui franchit le seuil du temple, attire irrésistiblement son attention, et après l'adoration due à Jésus

dans le Saint-Sacrement, se dirige aussitôt vers un coin caché, à droite du maître-autel, et se prosterne en prière devant une très douce image de la Bienheureuse Vierge.

« Il faudrait — a-t-on bien écrit — la plume d'un artiste et d'un saint pour donner une idée exacte de la perfection, de la beauté céleste et de la grâce angélique répandues sur cette toile, où la pureté de la Vierge s'unit si bien à la tendresse de la Mère. La Sainte Vierge est vêtue d'une robe pourpre et d'un manteau bleu; un voile léger et transparent lui couvre la tête et descend gracieusement sur ses épaules, tandis qu'elle s'incline légèrement à droite. Elle tient dans ses bras le Divin Enfant et le presse avec amour sur son sein virginal, baissant doucement les yeux sur le visage adorable de ce petit Enfant, le plus beau des fils des hommes. Quelle grâce sur les lèvres très pures de la Vierge Mère, entrouvertes en un sourire venu du ciel ! On reste saisi devant ce charmant Enfant dont les yeux vifs sont fixés sur le visage de sa tendre Mère, comme pour y lire ses pensées et ses désirs. La main de l'Enfant dans celle de la Mère ne nous indique-t-elle pas la source sacrée de la puissance de Marie, la confiance et l'abandon que nous devons avoir en elle ? Quel amour réciproque, quelle douce familiarité entre la Mère et le Fils expriment l'attitude de Jésus et de Marie » (DUBOIS).

Depuis deux siècles déjà, cette Image a vu se prosterner devant elle, en humble invocation ou en fervent remerciement, ses enfants, petits et grands, seuls ou en foule. Son histoire est intimement liée à celle de l'Église elle-même.

Vers 1664, on voulut transporter dans le chœur supérieur de la nouvelle église — où les religieux se réunissaient, et se réunissent encore, pour les prières communautaires — une fresque miraculeuse de la Bienheureuse Vierge, provenant de la première maison de San Paolo à Piazza Colonna. Mais en la plaçant à l'endroit prévu, la fresque tomba et se brisa en morceaux. Pour dédommager les Pères d'un si grand dommage, l'architecte leur offrit une précieuse toile de la Vierge, considérée comme la meilleure composition de Scipione Pulzone, dit le Gaetano, originaire de Gaeta, le Van Dyck romain. Devant cette image très dévote, les Pères prièrent toujours avec confiance — et non en vain.

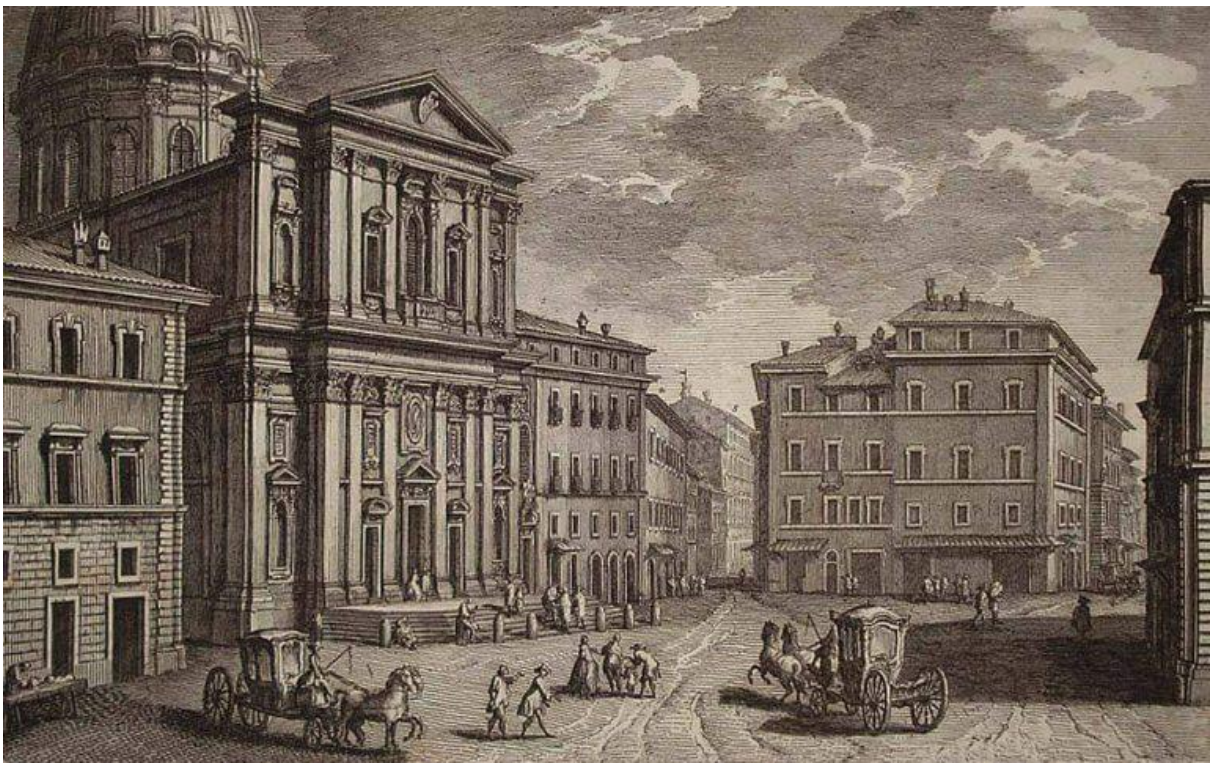

Fait singulier entre tous : en 1626, un pieux religieux de San Carlo, le P. Biagio Palma (1575–1735), fit un pèlerinage à Lorette, où il avait été ordonné prêtre, afin d'obtenir de la Très Sainte Vierge les moyens nécessaires pour achever l'église restée inachevée depuis plusieurs années. Il se sentit soudainement inspiré de s'adresser au cardinal Leni. D'abord, il n'en obtint que de bonnes paroles. Mais l'année suivante, à la mort du cardinal, on lut avec surprise dans son testament qu'il laissait la majeure partie de ses biens pour l'achèvement de San Carlo. Ce qui fut réalisé en très peu de temps et avec l'éclat que l'on peut admirer encore aujourd'hui.

De cet événement, le P. Palma laissa une ample relation manuscrite dans les archives du Collège, afin d'en éterniser le souvenir et comme encouragement pour tous à s'adresser, dans leurs besoins, avec une vive confiance à la providente Mère de Dieu. Le manuscrit parvint entre les mains du P. Gennaro Maffetti (1670–1740), curé de San Carlo pendant dix-huit ans. Après l'avoir lu devant l'image de la Vierge dans le chœur, il se sentit poussé à promouvoir parmi les fidèles le culte d'une Mère si bienfaisante, du mieux qu'il le pouvait.

C'est ainsi qu'ayant fait exécuter rapidement une copie exacte de cette même image (apparemment par un humble frère barnabite, Pietro Valentini), en 1732, et peut-être le 13 juillet, il l'exposa dans un petit passage entre le presbytère du maître-autel et la chapelle de Sainte-Cécile. L'aspect aimable de la Vierge et la douceur du titre qui y fut ajouté, « Mater Divinae Providentiae », touchèrent et animèrent la piété des fidèles. Les grâces et les faveurs de toute sorte, obtenues depuis lors par l'intercession de Marie, montrèrent combien la Très Sainte Vierge appréciait d'être invoquée sous un tel titre.

Le petit passage modeste devint bientôt un riche sanctuaire, rempli d'ex-voto et orné de peintures et d'or. Le même jour, 13 juillet 1732, sixième dimanche après la Pentecôte, où l'Évangile rappelait — et rappelle encore — le miracle de Jésus qui, avec cinq pains miraculeusement multipliés, nourrit cinq mille personnes, une première petite fête fut célébrée; le 10 juillet 1735, elle fut répétée, mais avec grande solennité et en décidant de la renouveler chaque année.

En 1742, on éleva ensuite cet autel devant lequel, en plus d'une multitude de fidèles et de prêtres, devaient se prosterner par la suite des princes et plus d'un des plus glorieux pontifes qui aient siégé sur la chaire de saint Pierre. La dévotion et la renommée de cette image prodigieuse ne restèrent pas confinées aux limites de Rome; mais, portée jusque dans les pays les plus lointains, les foules venaient, parfois pieds nus, vénérer la Mère de la Providence en de pieux pèlerinages à l'église de San Carlo, où elles offraient en premier hommage à Marie la réconciliation de leurs cœurs avec son divin Fils dans le sacrement de la Pénitence.

---

§ 2º — L'ARCHICONFRÉRIE

Afin de rendre plus féconde et plus stable tant de piété, le pape Benoît XIV, par un Bref du 25 septembre 1744, institua une pieuse association sous le titre de « Confrérie de la Mère de la Divine Providence » et l'enrichit de nombreuses indulgences.

Aucune confrérie n'existait encore à Rome qui fût affiliée à la célèbre confédération de Notre-Seigneur Auxiliateur, instituée le 18 août 1684 dans l'église Saint-Pierre de Munich, en Bavière, par le pape Innocent XI, après la mémorable victoire remportée sur les Turcs aux portes de Vienne.

Cependant, en raison de la grande distance, il devenait trop difficile de s'inscrire à une telle pieuse association. Aussi les Pères barnabites présentèrent-ils des supplications au souverain pontife Grégoire

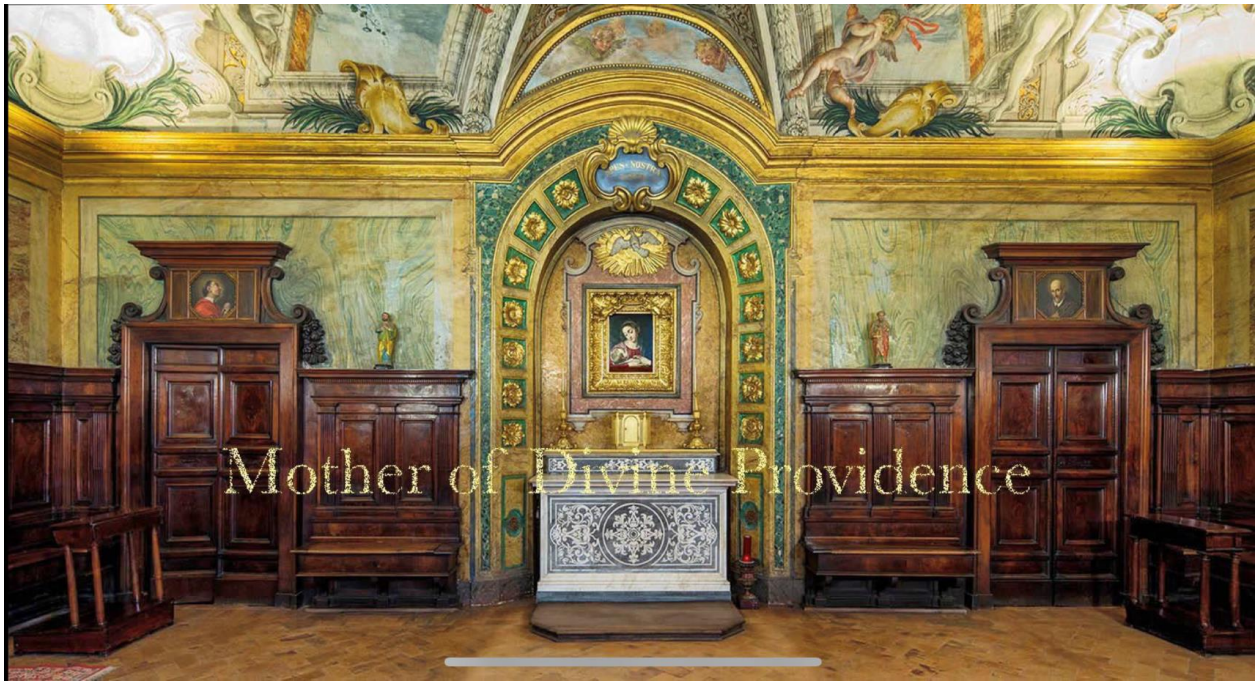

XVI afin qu'il daigne ajouter à leur sainte image le titre d'« Auxiliatrice des Chrétiens »; ils en obtinrent la grâce par un rescrit de l'éminent cardinal vicaire Placido Zuria, le 10 mars 1834.

Cinq ans plus tard, le même Souverain Pontife manifesta pour notre sanctuaire une autre et plus solennelle faveur, élevant, par un Bref du 16 juillet 1839, la confrérie déjà existante au rang d'Archiconfrérie avec tous les droits et privilèges déjà concédés par ses prédécesseurs à celle de Munich et à la Confédération du Saint Amour de Marie Auxiliatrice de Pise, et conférant au supérieur général des Barnabites, à perpétuité, l'autorité d'agréger, en quelque partie du monde que ce soit, d'autres associations érigées sous la même invocation.

Ainsi l'Archiconfrérie de la Mère de la Divine Providence s'étendit rapidement partout, et il existe aujourd'hui des confréries qui lui sont agrégées et qui participent à tous ses privilèges et à toutes ses indulgences, non seulement dans toute l'Italie, mais aussi dans toutes les parties du monde.

§ 3º — LA GLOIRE

Cependant, un événement fort regrettable survint : l'image sacrée, riche de nombreuses joies et ornements précieux offerts par la piété des fidèles, fut volée par une main sacrilège le 13 février 1839. Cela, comme il arrive souvent, au lieu de diminuer son culte, l'accrut. En effet, dès que la nouvelle du vol se répandit, tous les dévots eurent un seul désir : réparer généreusement l'offense impie faite à la Vierge en restituant à sa chapelle des ornements qu'on ne pourrait plus jamais lui dérober.

Ainsi, les Barnabites recueillirent des aumônes abondantes pour restaurer la chapelle, déjà bien humble, sous la forme la plus splendide possible. Les travaux commencèrent rapidement et furent exécutés avec une finesse artistique et une richesse d'ornements qui atténuèrent l'exiguïté du lieu. Ainsi, le 7 novembre 1841, la chapelle fut rouverte, toute ornée d'or et de marbres précieux ; et le très éminent cardinal Luigi Lambruschini, barnabite, consacra solennellement le nouvel autel.

Le Sanctuaire de la Madonna della Provvidenza jouit toujours de la prédilection particulière des Souverains Pontifes. Benoît XIV le visitait chaque année et offrait à Marie de riches présents. **Pie VII,** le 2 février 1815, se reconnaissant redevable envers Marie pour son retour à la Ville Éternelle après son exil en France, se rendit à l'église Saint-Charles. Après avoir béni une immense foule avec le Très Saint Sacrement, il se prosterna devant l'image miraculeuse dans la chapelle et, en signe de reconnaissance, déclara l'autel privilégié quotidiennement et à perpétuité.

Pie IX, qui, jeune homme, sous la direction du père Luigi Lambruschini — futur cardinal et secrétaire d'État —, servait aux fonctions sacrées dans notre église Saint-Charles et passa ensuite les premières années de sa vie sacerdotale sous l'ombre du Sanctuaire de la Madonna della Divina Provvidenza lorsqu'il dirigeait le pauvre hospice de Tata Giovanni, ne manqua jamais une occasion de manifester sa tendre dévotion envers l'illustre Auxiliatrice des chrétiens. À plusieurs reprises, il alla lui rendre visite et récita avec le peuple les Litanies de Lorette, accordant 300 jours d'indulgence à tous ceux qui les auraient récitées à l'avenir (7 septembre 1855) ; et le 7 novembre 1861, lors de la réouverture de l'église après les magnifiques travaux de restauration, il célébra lui-même la Sainte Messe à l'autel principal où l'image vénérée était exposée pour la fête annuelle, laissant ensuite en don les mêmes ornements sacrés qu'il avait utilisés pour la célébration du Saint Sacrifice.

Sous le pontificat de **Léon XIII,** répondant au désir de nos Pères, le très révérend Chapitre du Vatican, auquel revient le droit de décréter et de célébrer le couronnement des images de Marie qui recueillent à Rome le culte le plus ancien et universel, décréta le couronnement solennel de notre prodigieuse image. Celui-ci eut lieu avec la plus grande pompe et un jubilee universel, le 11 novembre 1888. Le même Souverain Pontife (Décret de la Sacrée Congrégation

des Rites, 14 novembre 1888) accorda la Messe et l'Office propres de la Bienheureuse Vierge Mère de la Divine Providence et éleva la fête au rite double de première classe.

Pie X, de vénérée mémoire, qui avait dans sa chambre une copie de l'image de notre Madonna, reconnut, confirma et étendit les indulgences, privilèges et indults que ses prédécesseurs avaient accordés à l'Archiconfrérie ; il accorda la Messe votive propre pour tous les samedis de l'année au siège de l'Archiconfrérie ; approuva le scapulaire propre de la Mère de la Divine Providence et l'enrichit d'indulgences particulières. Enfin, le glorieux Pontife régnant, **Pie XI,** lors d'une audience affectueuse accordée aux paroissiens de Saint-Charles aux Catinari à Rome, le 5 mai 1932, ne manqua pas de parler de notre « chère Madonna della Provvidenza, de cette Providence dont jamais peut-être le besoin ne s'est fait sentir avec autant de vivacité, de pression et de tourment qu'aujourd'hui ».

§ 4º — LE SECOND TITRE D'« AUXILIATRICE DES CHRÉTIENS »

Après avoir exposé l'origine et le développement du culte de l'image de Marie à Rome, reconnue principalement sous le titre de Mère de la Divine Providence, nous donnerons quelques indications sur l'autre titre d'Auxiliatrice des Chrétiens, accordé par le Souverain Pontife Grégoire XVI.

En 1683, alors que les Turcs tenaient Vienne, métropole d'Autriche, sous un siège puissant et menaçaient de ruiner non seulement cet empire mais aussi toutes les nations catholiques, un pieux religieux capucin, prêchant avec grand zèle dans l'église paroissiale Saint-Pierre à Munich, exhorta vivement les fidèles de la ville à se placer sous la protection de la Bienheureuse Vierge, qui, sous le titre de Notre-Dame Auxiliatrice, était déjà vénérée depuis longtemps dans l'église du même nom, afin d'obtenir par elle la libération des peuples chrétiens de la tyrannie ottomane.

Une multitude immense de fidèles se rassembla devant l'image vénérable et, par des prières ferventes et des larmes, toucha le cœur maternel de la Vierge. Ainsi fut obtenue la libération tant désirée de Vienne et la complète défaite des assaillants infidèles. Maximilien, électeur de Bavière, commandant une partie de l'armée chrétienne, ayant pris connaissance de ce qui s'était passé dans la capitale de son électorat, demanda au Souverain Pontife Innocent XI l'établissement d'une pieuse confrérie en mémoire de cet événement mémorable. Sa Sainteté accorda sa bénédiction par la bulle du 18 août 1684 et enrichit la nouvelle confrérie de diverses indulgences.

Ainsi, le 8 septembre suivant, alors que l'Électeur assiégeait la ville de Buda, la dite confrérie fut solennellement établie par son ordre dans l'église susmentionnée, avec une extraordinaire affluence de fidèles. Il n'est pas étonnant qu'une institution si utile se soit rapidement répandue dans le monde catholique et que sa renommée soit parvenue jusqu'en Italie.

Ne pouvant satisfaire aisément les pieux désirs de tant de bons chrétiens, qui souhaitaient être affiliés à la nouvelle confrérie, Sa Sainteté Pie VI autorisa les Pisans à ériger la Confrérie du Saint Amour de Marie Très Sainte Auxiliatrice, considérée comme unie à celle de Munich, avec une participation réciproque aux privilèges et biens spirituels.

Voyant cette dévotion envers la Bienheureuse Vierge devenir de plus en plus efficace, le Souverain Pontife Pie VII institua la fête le 24 mai et approuva la Messe et l'Office sous le titre de la grande Mère de Dieu Auxilium Christianorum. ✠

NOTE. — Autels privilégiés de l'église Saint-Charles aux Catinari, à Rome

Outre l'autel de la Bienheureuse Vierge de la Providence, sont perpétuellement privilégiés l'autel principal et celui de la Très Sainte Annonciation, qui jouit de privilèges spéciaux en tant qu'autel grégorien. L'autel de Sainte Anne est privilégié tous les mardis de l'année et le jour des morts avec l'octave ; celui de Saint Blaise l'est « ad septennium ». En visitant sept autres autels de ladite église le troisième dimanche de chaque mois, on obtient les mêmes indulgences que si l'on visitait les sept autels privilégiés de Saint-Pierre. De plus, tous les autels sont privilégiés pendant les Saintes Quarant'Heures, comme cela fut accordé pour toute église par Pie VII (rescrit du 10 mai 1807).

Source : *Vade Mecum des Dévots de la B. V. Mère de la Divine Providence Auxiliatrice des Chrétiens*, Rome – Saint-Charles aux Catinari, 1932 – IIe Centenaire.

Nulla Osta pour l'impression : P. Giuseppe M. Carfora, Délégué de la Bienheureuse, Rome, 6 novembre 1932.
Imprimatur : Ex Vicariatu Urbis, 7 novembre 1932, † Joseph Palica, Archevêque de Philippes, Vicaire général.